

Orientation WORK.MASTER
DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique : 2019-2020

Domaine	Arts visuels
Filière	Master Arts visuels, orientation WORK.MASTER
Titre du module	Module d'orientation WORK.MASTER 3
Type de module	Programme d'orientation – Module obligatoire*
Code	PW 35.13
Type de formation	Master
Crédits ECTS	6 ECTS
Semestre	Semestre M3
Lieu	HEAD - Genève
Prérequis	Avoir validé les modules d'orientation Work.Master 1 et 2
Langues principales	Français / anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Situer sa propre pratique artistique et la réflexion qui l'accompagne dans un cadre de référence et la positionner dans les discours actuels. Atteindre une grande assurance méthodologique dans ses propres recherches et disposer de capacités d'adaptation et de réorientation éventuelle. Développer une distance critique productive face à son propre travail dans un modèle argumentatif pertinent. Argumenter et soutenir logiquement le développement de son propre travail et envisager son intégration à un projet commun. Développer le travail artistique vers un haut degré de précision et vers une situation claire dans un contexte théorique. Renforcer le trajet menant vers un niveau professionnel d'accomplissement du projet d'auteur.
Contenu et formes d'enseignement	<u>Le module d'orientation Work.Master 3 est composé de deux unités d'enseignement.</u> L'enseignement est dispensé en séminaires orientés plutôt sur la théorie, et en lab.zones , dirigées vers l'assimilation de pratiques articulées sous forme de projets. Séminaires et lab.zones ont des formats variables en fonction des thèmes et des projets poursuivis. Les lab.zones sont proposées sous forme de petits blocs intensifs ou de manière régulière sur une plus longue durée. Dans les lab.zones, les réalisations dépassent le cadre de l'école et regroupent les travaux individuels dans diverses formes : événements, expositions, performances, publications, projets radiophonique, etc. Leur structure, adaptée de manière temporelle et formelle au contenu traité, s'oriente chaque fois vers les conditions données. En accord avec leurs tuteurs et la coordination de l'orientation, et dans la mesure où leur projet de recherche le nécessite, les étudiant-e-s choisissent les séminaires et lab.zones qu'ils-elles suivent. Les choix de contenus appropriés apparaissent clairement dans la feuille de bord. Les étudiant-e-s tiennent une feuille de bord précisant les sessions suivies.
Modalités d'évaluation et validation	L'évaluation de l'unité d'enseignement est basée sur le contrôle de la feuille de bord, qui doit être rendue à la fin du semestre aux responsables de l'orientation, après vérification de son contenu par les tuteurs. L'évaluation tient également compte de la participation active et régulière aux séminaires et lab.zones et de la qualité des contributions de l'étudiant-e. Les exigences et demandes spécifiques sont formulées au début de chaque séminaire ou lab.zone avec un système de critères et un planning clairement communiqués aux étudiant-e-s. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis », « remédiation » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe au semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Enseignant-e-s et assistant-e-s de l'orientation + invité-e-s.
Nom du responsable du module	Marlie Mul, Laurent Schmid.

Descriptif validé le	26.08.2019
Par	Laurent Schmid, responsable du Master orientation WORK.MASTER

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014